



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 11 DECEMBRE 2023

<p>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29 PRÉSENTS : 22 REPRESENTES : 07</p> <p>DATE DE LA CONVOCATION : Le 5 décembre 2023</p> <p>PUBLICATION SITE INTERNET : Le 18 décembre 2023</p>	<p><i>Président de séance : M. Franck LOMBARD</i></p> <p><i>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</i></p> <p><i>Étaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, M. Emmanuel LOMBARD, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, M. Jean-Pierre PLAISANCE, M. Eric FUSS et M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET.</i></p> <p><i>Étaient représentées : M. Umberto DIMASTROMATTEO ayant donné pouvoir à M. Franck LOMBARD, Mme Stéphanie LUSSIANA ayant donné pouvoir à Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, M. Michel VARRONI ayant donné pouvoir à M. Joseph SCATIGNO, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI ayant donné pouvoir à Mme Annabelle MOREL, Mme Caroline BRULEY ayant donné pouvoir à M. Mustapha HADDOU, Mme Pauline BRESSE ayant donné pouvoir à Mme Catherine CLAVEL, Mme Audine FRECKMANN ayant donné pouvoir à M. Eric FUSS.</i></p>
--	--

Délibération n°46

Rapporteur : Mme Sophie BIBAL

Objet : Festival Univers Numériques Ugine - Convention entre la Ville d'Ugine et l'école Intercommunale de Musique et de Danse Arlysère

La Ville d'Ugine, riche de son passé et de sa culture industrielle et technologique, a investi depuis plusieurs années le champ des arts numériques, notamment par l'organisation d'événements culturels organisés en partenariat avec l'Ecole Intercommunale de Musique et de Danse (EIMD) et d'autres acteurs du territoire.

Pour l'EIMD, les arts numériques constituent de nouvelles esthétiques, modernes et innovantes, qu'il convient d'explorer et de proposer dans ses cursus de formations et actions culturelles.

Aussi l'EIMD participe-t-elle depuis l'origine à cette dynamique notamment par la création d'une salle d'arts numériques destinée à la formation de tous les publics. Le développement autour de ces thématiques permet à l'EIMD de toucher de nombreux établissements scolaires et médico-sociaux de l'ensemble du territoire de l'Agglomération.

La Ville d'Ugine entend pérenniser cette dynamique en inscrivant le festival Univers Numérique Ugine (UNU) dans le calendrier événementiel sous forme de biennale et en favorisant les événements ponctuels.

Ainsi, l'EIMD souhaite s'associer à cette démarche en participant activement au développement du festival.

La présente convention permet de définir les modalités de partenariat entre l'EIMD et la Ville d'Ugine pour la mise en œuvre du festival Univers Numérique Ugine 2024, la Ville assurant l'organisation des spectacles et événements pendant que l'EIMD assure la mise en place des actions éducatives à destination de l'ensemble des établissements du territoire.

La commission municipale a examiné le dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ***Approuve le partenariat entre l'Ecole Intercommunale de Musique et de Danse et la Ville d'Ugine pour l'organisation du festival Univers Numériques Ugine 2024 ;***
- ***Autorise M. le Maire, ou à défaut son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.***

Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20231211-20231211_DE46-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2023

Publication : 18/12/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

